

Lettre ouverte des personnels de la PJJ Auvergne concernant la situation des services

A

Mesdames , Messieurs les magistrats

copie pour information

Mesdames, Messieurs les Avocats

Les services de la PJJ Auvergne, tout particulièrement ceux de Clermont-Ferrand, connaissent aujourd’hui des difficultés importantes dans l’exercice des missions éducatives.

L’UEMO de Clermont/Riom rencontre des difficultés en termes de ressources humaines depuis plusieurs mois, qui se sont amplifiées à la rentrée. L’assistante sociale est absente du service et ne peut donc pas intervenir dans les mesures d’investigation (MJIE). Quant à la psychologue, elle est en capacité de ne prendre qu’un nombre très limité de mesures en raison de son temps partiel. Or l’UEMO Clermont/Thiers (malgré un effectif qui s’est un peu renforcé) n'est pas en mesure d'absorber les MJIE qui relèvent du secteur géographique de l’UEMO Clermont/Riom, pas plus que l’UEMO Clermont/Issoire ne le peut.

Cet été des éducatrices de l’UEMO Riom ont exercé seules des mesures sans interventions pluridisciplinaires. A la rentrée, cette même unité a été destinataire de plusieurs MJIE pour des enfants en bas âge ou des situations complexes qui nécessitent à l’évidence une prise en charge à minima en binôme.

C'est sans succès que nous avons sollicité le recrutement d'un.e assistant.e social.e et d'un.e psychologue.

Nous sommes ainsi contraints de vous alerter quant aux inévitables conséquences pour la mise en œuvre de vos décisions ; notamment dans l’exercice des MJIE dont nous constatons à regret que notre administration ne nous permet pas de les exercer dans des conditions conformes aux intérêts conjugués des familles et des mineurs.

Nous vous alertons également à propos de la situation de l’Établissement de Placement Éducatif de Clermont-Ferrand qui est aussi en position de fragilité en termes de ressources humaines insuffisantes. Au sortir d'un été difficile ce service peut à tout moment rebasculer dans une situation délicate fragilisant les prises en charge des jeunes confiés.

C'est parce que les alertes exprimées par les personnels et relayées par notre organisation syndicale ne sont pas prises en compte par notre Direction que nous avons choisi de vous adresser cette Lettre Ouverte. L'autosatisfaction de notre Direction Territoriale ne résiste pas à la réalité des terrains. La PJJ en Auvergne n'est pas « réparée » pas plus que ne le sont les juridictions ou les services de l'administration pénitentiaire.

**Syndicat National des Personnels de l’Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire**

SECTION AUVERGNE – UEMO Clermont-Fd/ ISSOIRE 21, allée Evariste GALOIS 63170 AUBIERE